

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Session ordinaire



Un Peuple-Un But-Une Foi

VILLE DE PIKINE

**ANALYSE : Délibération portant autorisation
spéciale de recettes et de dépenses**

**Le Bureau de la Ville de Pikine
en sa séance du 01 septembre 2020**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;

Vu le Décret n° 66-510 du 04 juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales ;

Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;

Vu l'arrêté n° 022/RD/DP/AP du 21 janvier 2020 portant approbation du budget de l'année 2020 de la Ville de Pikine ;

Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints ;

Vu la lettre n° 0040/MFB/DGCPT/RGT/PP en date du 03 mars 2020 du Percepteur de Pikine relative au report des soldes de la gestion 2020.

DELIBERE

Article premier : Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 de quarante deux millions huit cent vingt sept mille cinq cent cinquante neuf francs (42 827 559 F CFA) est affecté dans le budget de l'exercice en cours.

Article 2 : Cette affectation est effectuée dans la présente autorisation spéciale de recettes et de dépenses qui s'établit ainsi qu'il suit :

I - RECETTES

A- Section de fonctionnement

Service	Compte	Libellé	Montant
12	121	Report à nouveau	20 827 559
Total du service 12			20 827 559
Total de la section de fonctionnement			20 827 559

B - Section d'investissement

Service	Compte	Libellé	Montant
12	121	Report à nouveau	22 000 000
Total du service 12			22 000 000
Total de la section d'investissement			22 000 000

Total des recettes	42 827 559
---------------------------	-------------------

II – DEPENSES**A- Section de fonctionnement**

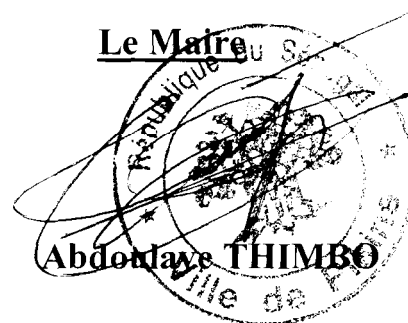
Service	Compte	Libellé	Montant
451	6469	Participations diverses	20 827 559
Total du service 451			20 827 559
Total de la section de fonctionnement			20 827 559

B - Section d'investissement

Service	Compte	Libellé	Montant
731	250	Prêts	22 000 000
Total du service 731			22 000 000
Total de la section d'investissement			22 000 000

Total des dépenses	42 827 559
---------------------------	-------------------

Fait et délibéré en Mairie le 01 septembre 2020

Le Maire

Abdoulaye THIMBO
Ville de Abidjan